



IL Y A 80 ANS... LES CONGÉS PAYÉS

Dans un premier temps, ces congés payés n'engendrent pas une augmentation des séjours purement touristiques mais ils permettent aux salariés de rejoindre les campagnes et leurs familles, aidés en cela par les billets populaires de train « Léo Lagrange » qui vont populariser le train.

En effet, en 1936, le gouvernement prend conscience que les congés payés ne suffisent pas au départ des nouveaux vacanciers qui ne disposent bien souvent pas des moyens financiers pour partir en vacances.

Ces billets de train à prix réduit sont le premier dispositif d'aide au départ : 550 000 familles l'utilisent dès 1936, 907 000 en 1937.

Avec la crise économique, **de plus en plus prégnante depuis 2008**, les Français sont contraints de privilégier les hébergements non marchands. Quand ils peuvent partir en vacances, ils résident dans la famille ou chez des amis (36 %).

Malgré tout, les Français ont toujours une préférence pour le bord de mer puisqu'ils y passent 46% de leurs nuitées.

Mais la durée des séjours d'été diminue peu à peu, chutant en moyenne à 14 jours, les Français ayant tendance à fragmenter leurs séjours et à choisir tout au long de l'année des départs en week-end prolongés.

Les vacances d'été sont, de nouveau, familiales ou entre amis, souvent au même endroit chaque année (65 %) et à proximité.

Une promesse de campagne du candidat Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981 était la création d'un système d'aide à la personne pour les plus défavorisés.

La gauche a voulu instituer un véritable droit aux vacances pour tous.

C'est ainsi que l'agence nationale pour le chèque vacances (ANCV) est créée dès 1982.

Sachant qu'un adulte sur trois ne part toujours pas en vacances, l'ANCV a pour objectifs de :

- ▶ contribuer au départ en vacances du plus grand nombre ;
- ▶ valoriser et affirmer le rôle des vacances dans les politiques sociales de l'État ;
- ▶ soutenir le patrimoine du tourisme social (rénovation et modernisation du parc, soutien aux structures engagées socialement).

De l'arrivée au pouvoir en 1936 du Front Populaire et la signature des accords de Matignon, deux lois essentielles concernant la vie des gens vont découler :

- ▶ la première vise le temps de travail dont la durée sera ramenée à 40 heures ;
- ▶ la deuxième instaure pour la première fois pour l'ensemble des salariés deux semaines de congés payés.

Les années 1950 vont marquer l'essor du tourisme de masse

Réduction du temps de travail, prospérité économique, accès à la voiture individuelle, volonté d'oublier les funestes années de guerre vont favoriser les départs en vacances et concomitamment l'essor des campings et des villages vacances.

Dans les années 1950

les Français prennent leurs congés exclusivement en été et « les grandes vacances » en juillet ou en août deviennent une institution.

Dans les années 1960

les Français privilégient les plages de la Côte d'Azur, du Languedoc-Roussillon, de la Costa Brava. Ils aiment le camping et le « tout démontable », l'heure est à la liberté.

Dans les années 1970

la réflexion pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances s'est poursuivie pour aboutir à l'idée d'un « titre vacances ».

Dans les années 1980

ils deviennent moins friands de vacances familiales et souhaitent découvrir le monde et des pays hors des sentiers battus. Les agences de voyage leur proposent des formules découverte « tout compris » aidées en cela par le développement et la démocratisation du transport aérien .



Les plus forts taux de départs en vacances ont été atteints dans la période 1970-1990 (70 % de partants).

Mais en 2013, 40 % des Français ne partent pas en vacances

Les raisons : financières en général avec des non-partants majoritairement parmi les ouvriers, les professions intermédiaires et les résidents en région parisienne.

Beaucoup d'enfants ne partent jamais en vacances et n'ont dès lors jamais vu la mer.

Il n'est qu'à voir pour s'en convaincre l'immense succès rencontré par la journée à la mer organisée par le secours populaire !

Rappelons que les lieux de villégiature qui accueillent des vacanciers, comme les résidences d'**EPAF** ou d'**ATSCAF** par exemple, contribuent à l'économie locale et favorisent le développement des régions.

Les aides au départ sont aussi sources de développement : le chèque vacances en fait partie. Il est accepté par 170 000 professionnels du tourisme et pèse 1,57 milliards d'€, avec 7 à 12 milliards de retombées économiques !

Ce n'est pas rien en terme financier.

EPAF (dans une moindre mesure) et le chèque vacances contribuent bien au développement économique et à l'aménagement du territoire !

Mais, avant tout, les vacances, qui n'existeraient pas sans les congés payés, ont des effets positifs sur la santé (repos, détente, évasion, liberté d'esprit...). Elles permettent de se retrouver en famille, entre amis ou avec soi-même, de découvrir d'autres horizons, d'autres personnes, de donner libre-court à son imagination.

Les vacances sont sources d'épanouissement, contribuent au bonheur et renforcent les liens sociaux.

L'été 1936 a été une période fondatrice dans l'histoire sociale de notre pays. Avec la loi du Front Populaire sur les congés payés, des dizaines de milliers de Français ont pu prendre la route des vacances.

C'était il y a 80 ans.

L'impact du tourisme dans l'économie est important, il représente, en 2014, 7 % du PIB.

Les agents du Ministère des Finances peuvent, comme les autres fonctionnaires de l'État, bénéficier du chèque-vacances ce qui leur permet d'alléger le coût des vacances.

Ils peuvent aussi prétendre aux prestations délivrées par l'association **EPAF** (réservée au Ministère des Finances) à des tarifs préférentiels pour leurs vacances familiales ou les colonies de vacances.

C'est d'ailleurs bien dans le cadre de la mise en place d'un droit aux vacances pour tous qu'**EPAF** a été créée en 1956 ainsi que l'**ATSCAF** (association touristique des administrations financières).



Malheureusement, en 2016, trop de Français et d'agents de notre Ministère sont encore privés de vacances

LES CONGÉS PAYÉS ONT 80 ANS



Le tourisme pour tous est un droit qui doit s'inscrire dans les avancées sociales de notre pays.

A l'heure où l'action sociale interministérielle est bafouée, méprisée et atteinte dans ses moyens, il faut redonner au chèque vacances et à **EPAF** tout leur sens et les moyens financiers nécessaires pour que davantage d'agents profitent pleinement de leurs vacances.

La mise en place des congés payés, puis de ces deux organismes, a contribué très largement à créer le secteur du tourisme social et à alimenter un cercle économique vertueux pour tous les concitoyens et l'ensemble de la branche du tourisme.

D'autres initiatives sont certainement encore à imaginer pour que chacun puisse bénéficier de ce bien-être social que constituent les vacances.

MAIS LA VOLONTÉ POLITIQUE EXISTE-T-ELLE ?

